

Réunion plan d'action concertation du 8 février 2012

La direction rencontre ce jour les organisations professionnelles dans le cadre de l'accord portant sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes au sein de France Télécom S.A. Lors de la réunion précédente, différents thèmes avaient été retenus et devaient faire l'objet de propositions de plans d'actions détaillés, à soumettre et à construire en concertation avec la Direction.

Thèmes retenus :

- " Recrutement : mixité dans le recrutement des CDD, faire un lien entre CDD et CDI en terme d'Égalité Professionnelle, mixité dans la présélection des candidats, le recrutement de femmes dans les métiers techniques
- " Promotion : promotion des femmes dans la catégorie C, accompagnement des femmes sur les postes des cadres ou nécessitant des déplacements (diplôme connu par l'entreprise)
- " Équilibre vie professionnelle/ vie privée : aménagement du temps de travail, application des règles sur le temps partiel, télétravail, crèche partenaire
- " Rémunération : part variable vendeur des femmes
- " Formation : développer l'accès des femmes aux parcours professionnels, parité dans le nombre d'heures de formation dispensées
- " Évolution professionnelle : accès aux femmes aux métiers techniques
- " Relations sociales : mixité dans les instances ou réunions de concertation/négociation
- " Emploi : état démographique des jeunes femmes dans les services de la DOC
- " Actions de sensibilisation et de communication sur tous les items particulièrement aménagement du temps de travail, équilibre vie professionnelle/vie privée ;

Des propositions ont été faites sur les points mentionnés et un résumé sera envoyé aux représentants syndicaux par l'entreprise.